AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 22-8-66 529245

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire 67 STRASBOURG

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

~~Bulletin n° 71 du mois d'Août 1966~~

9 Août 1966

/Information/

COLZAS D'HIVER

DESINFECTION DES SEMENCES

La désinfection des semences est la seule méthode de lutte efficace contre les maladies du colza telles que l'Alternaria et le Phoma (pourriture de la base des tiges) permettant également la protection des jeunes plantules contre les attaques d'insectes.

Lors de l'approvisionnement en semences, il est indispensable d'être renseigné sur les traitements qui ont pu être effectués sur celles-ci, en vérifiant les étiquettes qui doivent porter le nom des produits utilisés.

En effet, le traitement fongicide est parfois réalisé au stade de l'organisme stockeur. Le traitement insecticide est beaucoup plus rare.

Si aucune mention n'est indiquée, l'agriculteur aura tout intérêt de procéder lui-même à la désinfection.

PRODUITS DE TRAITEMENT CONTRE LES MALADIES

1) Les organo-mercuriques : toxiques pour l'homme, ils doivent être employés avec précaution. La faculté germinative des graines pouvant être réduite, il y a lieu d'opérer le traitement juste avant le semis.

2) Le Thirame, l'Oxyquinoléate de cuivre, le Manèbe, le Dichlone ou le Captane : ces produits présentent l'avantage d'être peu toxiques et de ne pas altérer la faculté germinative.

PRODUITS DE TRAITEMENT CONTRE LES INSECTES

Les petites Altises et les grosses Altises causent parfois d'importants dégâts dès la levée. Le traitement insecticide des semences permettra d'éviter les attaques de ces insectes pendant une période de 10 à 15 jours après le semis et d'assurer ainsi un bon départ des colzas.

Parmi la gamme des insecticides, seul le Lindane à forte concentration donne des résultats satisfaisants. Il s'utilise à la dose de 30 grammes de matière active par kilo de semences, d'un produit commercial titrant au moins 75 % de Lindane pur.

Pour que la poudre adhère fortement sur les graines, il est conseillé de les enrober au préalable avec de l'huile de table ou de l'huile de lin, à raison d'une cuillerée à café par kilo. Il est pratique d'utiliser un mélangeur type baratte.

Il existe des spécialités commerciales mixtes (fongicides - insecticides et parfois un répulsif corbeaux).

Si les conditions météorologiques sont favorables, des attaques d'Altises peuvent se produire après la levée. Il y aura donc lieu de suivre attentivement les semis et d'intervenir en cas de nécessité avec l'un des produits figurant sur la liste remise à chaque abonné.

323

DESHERBAGE ANTIGRAMINEES DE PRE-SEMIS

A l'égard du vulpin des champs notamment et d'autres graminées indésirables (agrostis, folle avoine, repousse de ray grass, pâturin) il est possible d'effectuer un traitement chimique immédiatement avant le semis en ayant recours au Diallate (herbicide déjà bien connu) pulvérisé sur sol nu.

Les conditions de réussite du traitement sont les suivantes:

- traiter sur un terrain finement préparé, le moins motteux possible.

- enfouir immédiatement le produit (volatil) dans la couche superficielle du sol (3 à 6 cm) par des façons culturales croisées: herse lourde articulée, canadien, herse rotative. La herse légère, le croskill, le cultipacker ne sont pas souhaitables.

- La dose de 1 kg 4oo à 1 kg 6oo de matière active à l'hectare (3 litres à 4 litres de produit commercial titrant 4oo gr/l de M.A.) est en général suffisante à l'égard du vulpin et de la folle avoine. Elle doit être portée cependant à 1 kg 8oo - 2 kg si l'on prévoit des repousses de ray grass et d'agrostis. Les repousses de céréales (en particulier orge) ne sont pas détruites.

- Rechercher un débit relativement élevé (3 à 4oo l/ha au minimum) et veiller à une bonne disposition des jets afin d'obtenir une pulvérisation aussi régulière et uniforme que possible. On aura intérêt à jalonner la parcelle pour bien repérer les passages de pulvérisateur et éviter les oublis ou au contraire les chevauchements.

Bien que moins coûteux, les traitements de post-émergence (au T.C.A. ou au Dalapon) sont plus délicats d'application et présentent certains inconvénients: action lente et irrégulière, colza sensibilisé au froid (avec le Dalapon principalement),

Avec le Diallate, la grande inconnue reste la possibilité ou non d'un envahissement de la culture par les graminées adventices. C'est l'agriculteur lui-même qui peut juger de la nécessité d'un tel traitement. Précisons qu'en supprimant dès le départ de la végétation la concurrence des graminées le traitement de pré-semis présente un avantage certain par rapport aux interventions de post-émergence.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

HERNIE DU CHOU

Il a été observé ces dernières semaines dans de nombreuses cultures un développement anormal de HERNIE du chou, causant parfois des dégâts importants. A ce sujet nous signalons que cette maladie provoquée par un champignon le (Plasmodiophora Brassicae Wor), se développe surtout dans les sols acides. Il apparaît donc nécessaire de contrôler le pH des sols destinés à la culture des choux de façon à pouvoir éventuellement opérer un chaulage préalable. On utilisera de la chaux éteinte en quantité suffisante pour obtenir un pH neutre.

On doit également prendre la précaution de ne pas disseminer la maladie dans de nouvelles parcelles par repiquage de plants contaminés. La désinfection préventive des couches (terreaux), par la chaleur, le formol, METAM-SODIUM ou le P.C.N.B. (Quintozène) constitue une pratique très recommandable. On peut aussi utiliser avantageusement en arrosage une solution de Thirame à raison de 1 Kg 6oo de Matière active à l'are (à raison de lo l de solution au m2).

L'arrosage des choux en place (après repiquage) avec une bouillie à base de Thirame (48 gr de matière active repartis dans lo litres d'eau et permettant d'arroser 25 choux), a donné de bons résultats.

.../...

Ces mesures ont un caractère préventif. La maladie une fois déclarée ne peut pratiquement plus être combattue efficacement. Les organes malades devront être brûlés sur place dans les champs. Il ne faut jamais les jeter au fumier. On devra aussi faire une rotation des cultures afin d'éviter de cultiver des choux sur une parcelle contaminée et cela pendant plusieurs années.

/Avertissement/

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Les conditions climatiques sont toujours très favorables au développement du Mildiou et les attaques sur tubercules sont de plus en plus fréquentes. Tenir compte de nos indications antérieures (notes des 13 - 22 et 29 Juillet) visant le défanage chimique des parcelles. Cette opération devrait être effectuée maintenant dans la plupart des cultures de BINTJE en plaine, même si celles-ci sont encore en bon état sanitaire. On évitera ainsi de courir le risque de contamination sur tubercules.

Dans les cultures de variétés tardives et celles situées en altitude encore en pleine végétation on s'éfforcera de maintenir le feuillage en bon état le plus longtemps possible. Un nouveau traitement fongicide devra être réalisé 7 jours après la précédente application.

ARBRES FRUITIERS

MALADIES DE CONSERVATION

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans les vergers où des taches de tavelures sont visibles, ou ceux situés à proximité des cultures mal soignées, on peut craindre un développement de Tavelure tardive, toujours très préjudiciable. Un traitement fongicide pourra être exécuté vers le lo Août avec répétition 3 semaines plus tard, (en particulier pour les variétés à récolte tardive).

L'emploi d'un produit polyvalent tel que le Captane ou le Phaltane est souvent conseillé pour lutter à la fois contre certaines maladie de conservation (notamment le Gloesporium)

BETTERAVES SUCRIERES

CERCOSPORIOSE

Essentiellement variétés sensibles et région du Ried.

La végétation des betteraves est souvent très forte et les foyers de Cercosporiose sont peu importants. Toutefois dans les régions particulièrement exposées notamment dans le Ried, on pourra avantageusement exécuter un traitement préventif dans la période du 14 au 18 Août.

Les contrôleurs,
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur,
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de Strasbourg/Directeur-Gérant : L. BOUYX.

324